

INVESTIR DANS L'INNOVATION

Bénéficiaire du potentiel de croissance de l'IA

Février 2024



par Anis LAHLOU
CIO
Gérant d'Aperture
European Innovation Fund

Alors que l'Intelligence Artificielle et la digitalisation sont sur le point de révolutionner tous les secteurs, les entreprises qui peuvent exploiter, intégrer ou mettre en œuvre le potentiel de croissance des nouvelles technologies en pleine évolution devraient être les gagnantes de demain, explique **Anis Lahlou**, gérant spécialisé dans l'innovation au sein de l'écosystème Generali Investments.

En quoi l'innovation européenne est un catalyseur de croissance dans la stratégie d'investissement d'Aperture European Innovation ?

La stratégie d'investissement d'Aperture European Innovation s'articule autour de la courbe en S, un concept fondamental en matière d'innovation. La courbe en S représente le modèle standard de diffusion des innovations dans le temps : depuis le démarrage progressif au cours du développement de la technologie ou du processus, jusqu'à une phase d'accélération à mesure qu'elle se développe et commence à être adoptée (accentuation de la courbe) et, enfin, jusqu'à sa consolidation dans le temps, à mesure que l'adoption se généralise (aplatissement de la courbe). Bien que chaque innovation ait ses propres moteurs, la courbe en S révèle une trajectoire commune.

Nous recherchons des entreprises européennes qui adoptent et intègrent l'innovation dans leur ADN, quel que soit le secteur.

”

décennie et même au-delà, que les taux d'intérêt et l'inflation soient à la hausse, à la baisse ou fluctuants. L'IA générative est un très bon exemple du potentiel d'une courbe d'adoption exponentielle que nous cherchons à exploiter dans notre stratégie. Pour investir dans ce type de catalyseurs de croissance majeure, nous analysons chaque innovation dans son propre marché et essayons de comprendre où elle se situe actuellement sur la courbe d'adoption, tout en appliquant les principes de la finance comportementale dans nos initiatives pour mettre en évidence les biais du marché autour du prix de l'action, des bénéfices prévisionnels et des autres fondamentaux de l'entreprise.

Notre approche consiste à nous appuyer sur la courbe en S afin d'identifier une croissance durable. Prenons l'exemple de l'IA générative, une innovation d'une telle ampleur qu'elle devrait marquer la prochaine

Cette analyse *Bottum-up* rigoureuse nous permet de déterminer si les investissements potentiels s'inscrivent dans notre stratégie axée sur la croissance.

Comment la stratégie Aperture European Innovation utilise-t-elle la flexibilité et la diversification sectorielle pour cibler les opportunités de croissance ?

La spécificité d'Aperture European Innovation repose sur la reconnaissance des capacités d'innovation qui touchent et transforment tous les secteurs d'activité. L'innovation est présente partout, de la recherche de médicaments dans le domaine de la santé (comme la technologie de l'ARNm) à la technologie de l'IA générative, qui est la technologie la plus évolutive que nous ayons connue depuis l'électricité. Et n'oubliez pas que si l'électricité a révolutionné les industries, elle ne s'est pas limitée au "secteur de l'énergie". De la même manière, l'IA générative investira tous les secteurs - la finance, la médecine, l'immobilier... et la liste est encore longue.

Lorsque nous avons lancé Aperture European Innovation, le monde de l'investissement était focalisé sur la technologie américaine, négligeant le potentiel de l'Europe - une puissance manufacturière qui fourmille d'innovations. Toutes les industries européennes regorgent d'opportunités. Il suffit de regarder les soins de santé, où les outils numériques accélèrent la découverte de médicaments, et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg.

Aujourd'hui, alors que l'IA générative n'en est qu'à ses débuts, les projecteurs sont braqués sur les "catalyseurs". Il s'agit des entreprises qui construisent l'infrastructure de cette révolution, et l'Europe est souvent négligée. Le monde entier parle de ChatGPT et de Nvidia, mais ils ont besoin de tout un écosystème pour se développer. Les superordinateurs de



L'innovation ne concerne pas seulement les "entreprises technologiques"

Nvidia ont besoin de superordinateurs pour être fabriqués, et nombre d'entre eux sont produits par des géants industriels européens. L'IA n'est pas un phénomène isolé. Je citerai un excellent article paru récemment dans The Economist, qui explique comment l'Europe se trouve à l'épicentre de la révolution de l'IA : "[Does Europe at last have an answer to Silicon Valley?](https://www.economist.com/business/2024/01/08/does-europe-at-last-have-an-answer-to-silicon-valley?from_view=detail)"¹.

En résumé, l'innovation ne concerne pas seulement les "entreprises technologiques" en Europe ; il s'agit d'industries traditionnelles qui adoptent l'innovation et l'intègrent dans leur ADN. Elles ne se contentent pas de trouver des applications pour l'IA ; elles l'intègrent, deviennent plus intelligentes et plus efficaces.

Ainsi, tous les secteurs, tous les marchés de niche sont concernés et c'est là que se trouvent les opportunités de croissance. Il ne s'agit pas de trouver un débouché pour l'IA ; il s'agit de l'intégrer dans le modèle de votre entreprise. C'est pourquoi **Aperture European Innovation** favorise la diversification sectorielle et investit au-delà des États-Unis et de la technologie.

Quels sont les principaux risques et opportunités pour l'innovation européenne en 2024 ?

En 2024, nous nous focaliserons sur le potentiel de transformation de l'IA générative en raison de ses qualités en tant que technologie universelle dans de nombreuses industries. Parallèlement, la recherche sur le vieillissement et la longévité qui s'appuie sur l'IA devrait progresser. Les véhicules électriques personnalisés, qui répondent à la problématique de l'autonomie en énergie et de la réduction des coûts, sont également sur le point de faire des progrès considérables.

Par ailleurs, les fabricants de processeurs graphiques ("GPU"), les fournisseurs de services cloud et les leaders de la Recherche & Développement dans le domaine du traitement automatique du langage naturel et de l'apprentissage automatique sont sur le point de bénéficier de l'essor de l'IA. Si l'Europe compte des pépites insoupçonnées en matière d'IA dans tous les secteurs, il pourrait y avoir des gagnants et des perdants, compte tenu de l'évolution rapide de cette technologie. Les impacts réglementaires et sociétaux tels que les délocalisations d'emplois et les préoccupations en matière de protection de la vie privée justifient un traitement rigoureux, mais le potentiel de l'IA sur le long terme reste, selon nous, une opportunité d'investissement incontournable.

Aperture European Innovation Fund

Objectif et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de générer des rendements ajustés du risque supérieurs à long terme au delà de ceux de MSCI Europe Net Total Return EUR Index (l'indice de référence) en investissant dans un portefeuille exposé essentiellement à des actions et instruments rattachés à des actions européens. Le compartiment est géré activement par rapport à l'indice de référence. Le Gestionnaire financier choisit à son entière discrétion la composition du portefeuille, qui peut donc s'écarter sensiblement de celle de l'indice de référence.

Rien ne garantit que l'objectif d'investissement sera atteint ou qu'il y aura un rendement du capital. Il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi.

Informations Générales

Structure : Compartiment d'une SICAV UCITS

Domicile : Luxembourg

Date de création : 17 décembre 2019

Période de détention recommandée : 5 ans

Société de gestion : Generali Investments Luxembourg S.A.

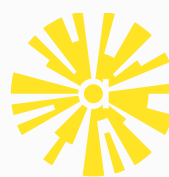
Gestionnaire financier : Aperture Investors UK, Ltd

Devise de référence du compartiment : EUR

Lorsqu'un compartiment ou une classe est libellé dans une autre devise que celle de votre pays, ou lorsque les frais sont partiellement ou totalement payés dans une autre devise que la vôtre, les frais et les performances peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change.

Pays de distribution : AT, DE, ES, FR, GB, IT, LU, NL, PT, CH (enregistré auprès de la FINMA), SG (restricted scheme - n'est pas destiné aux investisseurs particuliers).

Évaluation de la valeur nette d'inventaire (VNI) : Quotidienne



**aperture
investors**

- Aperture Investors est une des sociétés de gestion de l'éco-système de Generali Investments.
- Implantée aux États-Unis à New-York, au Royaume-Uni à Londres et en France à Paris Aperture Investors est une des sociétés de gestion créée en 2018 à travers le partenariat entre le Groupe Generali et M. Peter Kraus, ancien président et PDG d'Alliance Bernstein.
- Aperture opère avec une stratégie d'investissement diversifiée sur les différents segments de marché.

¹ "Does Europe at last have an answer to Silicon Valley?" The Economist, 8 janvier 2024 <https://www.economist.com/business/2024/01/08/does-europe-at-last-have-an-answer-to-silicon-valley>

Les principaux risques inhérents au compartiment (liste non exhaustive) :

- Risque de marché
- Risque de volatilité (en raison de l'exposition aux instruments financiers dérivés, la volatilité peut parfois être amplifiée)
- Risque lié aux actions
- Risque lié aux investissements dans de petites entreprises
- Risque de change
- Risque lié aux expositions courtes
- Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation de l'effet de levier peut varier de 0% à 200% excluant la valeur nette du portefeuille et peut augmenter le risque potentiel de perte
- Risque lié à la finance durable

Le Fonds n'est pas un produit garanti, il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi (risque de perte en capital). Avant de prendre toute décision d'investissement, veuillez lire le Document d'Informations Clés (DIC) et le Prospectus, en particulier la section de risque et les coûts. Les documents sont disponibles en ligne en [cliquant ici](#).

Composition des coûts :

Principaux coûts (liste non exhaustive selon le DIC daté du 16 août 2023)

- Coûts d'entrée (maximum) : 3% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.
- Coûts de sortie : 0,00%
- Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,05% par an de la valeur de votre investissement. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
- Coûts de transaction : 0,93% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors de l'achat et de la vente des investissements sous-jacents du produit.
- Commissions liées aux résultats* : 0,00%

*Ajustement de Performance positif ou négatif de la Commission de Gestion Variable pouvant représenter jusqu'à +/- 2,55 % appliqué à un Point Médian VMF de 2,85 %, avec un VMF Minimum de 0,30 % et un VMF Maximum de 5,40 %. L'ajustement de performance varie selon que la performance du Fonds dépasse ou est dépassée par le Seuil de Déclenchement du Point Médian VMF (c.-à-d. l'Indice de référence plus 8,5 %) sur la Période de Performance et selon l'ampleur de ce dépassement. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement.

Lorsque la devise de référence du Fonds ou de la classe diffère de celle de votre pays, les fluctuations des devises peuvent avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire, les performances et les coûts. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations de ces devises. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des coûts. D'autres coûts s'appliquent et varient selon les classes. Tous les coûts sont détaillés dans le Prospectus et le Document d'Informations Clés (DIC).

 Règlements SFDR

OBJECTIF ESG : Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du règlement (EU) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR"). Il n'a pas pour objectif l'investissement durable.

ÉLÉMENTS CONTRAIGNANTS :

1) L'écran d'exclusion - l'écran d'exclusion à l'échelle de l'entreprise. Le Compartiment intègre un écran d'exclusion ESG à l'échelle de l'entreprise qui vise à exclure les entreprises ayant une exposition aux activités suivantes : production d'armes controversées et exclusions de pays basées sur des sanctions internationales.

2) Le vote par procuration. Un gestionnaire de placements doit avoir en place et appliquer en tout temps des politiques et procédures en matière de vote par procuration qui, en termes généraux, accordent la priorité aux préoccupations en matière de durabilité et cherchent à promouvoir les objectifs de durabilité. Les gestionnaires feront généralement appel à un fournisseur tiers de services de vote par procuration, bien qu'ils puissent s'écarter des recommandations du fournisseur tiers conformément à leurs politiques et procédures de vote par procuration s'ils déterminent que cela serait dans l'intérêt des investisseurs.

3) Le Score ESG : le score ESG moyen du portefeuille sera supérieur au score ESG moyen de l'Indice MSCI Europe Net Total Return EUR. L'analyse ESG sera appliquée à au moins 90 % du portefeuille.

LIMITES MÉTHODOLOGIQUES : le Gestionnaire financier s'appuiera sur des évaluations de tiers indépendants pour orienter et surveiller l'évolution de ces considérations de notation des impacts ESG et des risques. Cette notation n'est qu'un guide et ne remplace pas une analyse approfondie, qui évalue la pertinence et la matérialité des scores.

Avant de prendre toute décision d'investissement, veuillez lire le Document d'Informations Clés (DIC), le Prospectus, son Annexe SFDR et la publication d'informations en matière de durabilité SFDR pour prendre en compte l'ensemble des caractéristiques, éléments contraignants du processus de sélection et limites méthodologiques. Un résumé de la publication d'informations en matière de durabilité SFDR est disponible au lien suivant : https://piper.gjpcdp.generalcloud.net/static/documents/Aperture_European_Innovation_Fund_Art10_website_disclosures_EN.pdf

Contacts



Gabriele ALBERICI
Directeur Commercial France,
Luxembourg et Italie
gabriele.alberici@generali-invest.com
+39 34 82 83 19 73



Éric HESNAULT
Responsable Relations Partenaires
eric.hesnault@generali-invest.com
06 50 82 40 66



Eva ABI NADER
Responsable Relations Partenaires
eva.abinader@generali-invest.com
07 61 52 02 79



Alexis FILISETTI
Responsable Relations Partenaires
alexis.filisetti@generali-invest.com
06 59 69 58 61



Véronica VIEIRA
Responsable Relations Grands Comptes
et Institutions Financières
veronica.vieira@generali-invest.com
06 62 60 84 81

Informations importantes

Cette communication marketing concerne Aperture Investors SICAV, société d'investissement à capital variable (SICAV) loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, qualifiée d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et son Compartiment, European Innovation Fund dénommé « le Fonds ». Cette communication marketing est destinée uniquement aux investisseurs professionnels dans les pays où le Fonds est enregistré pour distribution et n'est pas destinée aux investisseurs particuliers, ni aux personnes américaines tels que définis dans la Réglementation S du United States Securities Act de 1933, tel qu'amendé. Ce document est publié par Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio.

Generali Investments Luxembourg S.A. est agréée en tant que société de gestion d'OPCVM et gestionnaire de fonds d'investissement alternatif (AIFM) au Luxembourg pour European Innovation Fund, réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) - code CSSF : S00000988, LEI : 222100FSOH054LBKJL62.

Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio est agréée en tant que société de gestion d'actifs italienne, réglementée par la Banque d'Italie et désignée pour agir en tant que promoteur commercial du Fonds dans les pays de l'UE/EEE où le Fonds est enregistré pour distribution - (Via Niccolò Machiavelli 4, Trieste, 34132, Italia - C.M. n° : 15376 - LEI : 549300LKCLUOHU2BK025). Aperture Investors UK Ltd est autorisé en tant que gestionnaire d'investissement au Royaume-Uni, réglementé par la Financial Conduct Authority (FCA) - (135-137 New Bond Street, London W1S 2TQ, United Kingdom - UK FCA Reference n° : 846073 - LEI : 549300SYTE7FKXY57D44). Aperture Investors, LLC est autorisé en tant que conseiller en investissement enregistré auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission ("SEC") qui détient à 100% Aperture Investors UK, Ltd, également référencée comme conseiller en investissement auprès de la SEC. Aperture Investors UK Ltd est autorisé en tant que gestionnaire d'investissement au Royaume-Uni, régulé par la Financial Conduct Authority (FCA) - (135-137 New Bond Street, London W1S 2TQ, United Kingdom - UK FCA Reference n° : 846073 - LEI : 549300SYTE7FKXY57D44). Aperture Investors, LLC est autorisé en tant que conseiller en investissement enregistré auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission ("SEC") qui détient à 100% Aperture Investors UK, Ltd, ci-après dénommée "Aperture".

Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent lire le Prospectus, ses Annexes SFDR et les Documents d'Informations clés ("KID"). Les KID sont disponibles dans l'une des langues officielles du pays de l'UE/EEE où les Fonds sont enregistrés pour distribution, et le Prospectus/les Annexes du SFDR sont disponibles en anglais (pas en français), ainsi que les rapports annuels et semestriels sur www.generali-investments.lu ou sur demande gratuite auprès de Generali Investments Luxembourg S.A., 4 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, adresse électronique : GILfundInfo@generali-invest.com. La société de gestion peut décider de résilier les accords conclus pour la commercialisation du fonds. Un résumé de vos droits d'investisseur (en anglais ou dans une langue autorisée) est disponible sur le site www.generali-investments.lu dans la section "About us/Generali Investments Luxembourg". Un résumé des informations sur le produit SFDR (en anglais ou dans une langue autorisée) est disponible sur la page Fonds du site Internet dans la section "Informations relatives au développement durable".

Cette communication marketing n'est pas destinée à fournir des conseils en matière d'investissement, de fiscalité, de comptabilité, de profession libérale ou de droit et ne constitue pas une offre d'achat ou de vente des fonds ou de tout autre titre susceptible d'être présenté. Toutes les opinions ou prévisions fournies le sont à la date indiquée, peuvent changer sans préavis, peuvent ne pas se produire et ne constituent pas une recommandation ou une offre d'investissement. Les performances passées ou visées ne préjugent pas des performances futures. Il n'y a aucune garantie que des prévisions positives se réalisent à l'avenir. La valeur d'un investissement et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas la totalité du montant initialement investi. Les performances futures sont soumises à la fiscalité, qui dépend de la situation personnelle. Generali Investments est une marque de Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio, Generali Investments Luxembourg S.A. et Generali Investments Holding S.p.A. - Sources (sauf indication contraire) : Aperture, Sycomore AM et Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Ce document ne peut être reproduit (en tout ou en partie), diffusé, modifié ou utilisé sans autorisation écrite préalable.



Visitez notre site internet :
www.generali-investments.com



et sur Youtube :
Generali Investments



sur LinkedIn :
Generali Investments



GENERALI
INVESTMENTS